

**8-9-10 : investissements écoles**

**Groupe Communiste – Robin SALECROIX**

Madame le Maire, cher-e-s collègues,

Avec ces délibérations 8, 9 et 10 soumises à notre approbation, nous traduisons concrètement les engagements de notre majorité en matière de réussite scolaire pour toutes et tous les jeunes Nantais-e-s.

En construisant une école de 16 classes ZAC du Mellinet, une école équivalente ZAC du Champ de Manœuvre et un groupe scolaire de 6 classes maternelles et 10 classes élémentaires dans une démarche urbanistique durable, nous répondons à la fois au défi de l'aménagement urbain de notre ville et à la demande croissante d'ouverture de classes maternelles et primaires. Ce sont aussi des restructurations, extensions importantes pour la vie, l'avenir des habitants de nos quartiers.

Parce que les conditions d'accueil des élèves sont un des éléments clef de la réussite, ces investissements lourds contribuent à la mise en œuvre de notre projet éducatif de territoire qui favorise la réussite éducative de toutes et tous en réduisant les inégalités, qui assure la cohérence et la qualité de l'offre éducative sur tous les temps de l'enfant, qui renforce la continuité éducative en direction des adolescents et créer les conditions de l'exercice de la citoyenneté.

Bien évidemment, ces investissements lourds s'accompagnent de travaux d'entretien courants ou de rénovation, y compris en matière de désamiantage qu'il faut suivre avec la plus grande attention.

C'est dans ce contexte que des milliers d'enseignants ont manifesté, mardi dernier, contre la loi Blanquer dite de « l'école de la confiance ».

Après l'agitation identitaire, avec drapeaux et Marseillaise, ce texte porte une transformation profonde de l'école en France. Cette loi est un véritable fourre-tout au service d'un projet idéologique qui veut imposer des transformations importantes, tant dans l'organisation de l'École que dans les contenus à enseigner.

Ainsi, elle prévoit que les enseignant-es «contribuent à l'établissement du lien de confiance» entre l'école et les familles «par leur engagement et leur exemplarité», ce qui est vécu comme une véritable mise au pas de la profession.

Par ailleurs, la création d'établissements publics des savoirs fondamentaux serait lourde de conséquences tant sur les enseignements dispensés que sur les personnels et les usagers avec un établissement public dirigé par le chef d'établissement du collège. Outre l'impact négatif mis en évidence par la profession sur les enseignements, ce projet s'inscrit clairement dans la démarche de suppression massive de postes de fonctionnaires.

De ce point de vue, nous partageons la démarche engagée par Madame le Maire qui demande, par courrier, au Ministre de l'Éducation Nationale le retrait de l'article 6 quater du projet de loi et que le temps de la concertation soit pris .

Enfin, alors que 97% des enfants sont déjà scolarisés, la seule nouveauté de la scolarisation obligatoire à 3 ans est qu'elle va imposer aux villes le financement des maternelles privées, ce qui est un comble au regard des contraintes budgétaires intenable déjà imposées pour l'augmentation des dépenses de fonctionnement.

Décidément, ce gouvernement libéral n'aura rien épargné aux collectivités en imposant des projets à bon compte, puisque, comme pour le dédoublement des classes de CP et CE1, les collectivités sont mises à contribution.

Madame le Maire, cher.e.s collègues, malgré cette situation qui appelle toute notre combativité et notre détermination, les élu-e-s Communistes et Républicains se félicitent du respect des engagements notre majorité de gauche en faveur des Nantais.e.s.

Merci de votre attention.